



Commission pour la promotion de la qualité de vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture

Procès-verbal de la réunion du 11 avril 2013

Parlement européen

Résumé:

- La réunion se tient pour la première fois sous la présidence de Khalid Chaouki (PD), qui succède à Gennaro Malgieri (PDL) à la suite des élections législatives italiennes de février 2013.
- La résolution est adoptée par consensus.

Participants:

- Parlement européen (6 députés): Malika Benarab-Attou (vice-présidente de la commission - groupe des Verts), Carmen Romero-López (groupe S&D), Marie-Thérèse Sánchez-Schmid (groupe PPE), Guido Milana (groupe S&D), Santiago Fisas Ayxela (PPE), et Cristina Gutiérrez Cortines (PPE).
- Pays du sud du bassin méditerranéen (5): Algérie, Égypte, Jordanie, Maroc, Territoires palestiniens.
- Parlements nationaux de l'Union européenne (6): France, Grèce, Italie, Lituanie, Portugal, Suède.

Détails:

Khalid Chaouki, président de la commission, ouvre la séance. Il exprime sa satisfaction d'avoir été nommé président de cet organe, qui constitue un important forum de dialogue jetant un pont

PV\1005954FR.doc

idéal entre l'Europe et la Méditerranée. Il présente ensuite l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue à Rome le 12 octobre 2012.

Après adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal, le président donne la parole aux représentants du forum Bruno Kreisky pour le dialogue international (situé à Vienne), qui a l'intention de lancer un projet de création d'une académie euro-méditerranéenne (AEM). Prennent la parole: Gertraud Auer Borea d'Olmo et Avraham Burg, qui représentent tous deux le forum Bruno Kreisky, ainsi qu'Elvira Saint-Geron Herrera, présidente de la Fondation des trois cultures de la Méditerranée (organisme créé en 1998 par les gouvernements du Maroc et de la région espagnole d'Andalousie, auquel participent des Palestiniens et des Israéliens).

Après la présentation du projet, les discussions débutent avec les interventions de M^{me} Benarab-Attou et M. Milana, députés européens, ainsi que de M. Deflesselles (France), M. Sadaoui (Algérie), M^{me} Al Farra (Jordanie), M. Al-Rawashdeh (Jordanie), M^{me} Engle (Suède) et M. Abdel Azim (Égypte), parlementaires nationaux.

Il est procédé à l'examen du projet de recommandation présenté par le président, M. Chaouki, qui passe ensuite à l'examen des amendements proposés au projet de recommandation. Ces derniers sont présentés par les intervenants, puis débattus par la commission et, enfin, mis aux voix. Tous les amendements sont adoptés ou donnent lieu à la rédaction d'un texte de compromis. Les propositions sont adoptées par consensus, à l'exception de l'amendement n° 18 relatif au financement du projet de création d'une académie euro-méditerranéenne (AEM), qui est approuvé avec la réserve de la Vice-Présidente de la Commission, M^{me} Benarab-Attou.

S'agissant de la question ayant trait à l'élaboration d'une "Charte méditerranéenne des valeurs: culture, multiculturalisme et interculturalité", les avis divergent et il est par conséquent décidé de demander au bureau de la présidence de trancher.
